



Fédération Sportive et Gymnique du Travail  
Comité du Val de Marne – 115 avenue Maurice Thorez - 94200 IVRY  
☎ : 01.49.87.08.50 - 📠 : 01.49.87.08.51 – Email: fsgt94@wanadoo.fr

# SAISON 2013/2014

# NATATION CALENDRIER



# Catégories et années d'âge 2013-2014

## Catégories :

Mini poussins	Poussins1	Poussins 2	Benjamins 1	Benjamins 2	Minimes 1
2005 Et après	2004	2003	2002	2001	2000

Minimes 2	Cadets	Juniors	Seniors & Masters
1999	98-97	96-95-94	93 et avant

## Codifications des clubs

<b>1</b>	<b>CSM BONNEUIL</b>
<b>2</b>	<b>US IVRY</b>
<b>3</b>	<b>AS ORLY</b>
<b>4</b>	<b>VILLENEUVE-LE-ROI AC</b>
<b>5</b>	<b>AAS FRESNES</b>
<b>7</b>	<b>ES VITRY</b>
<b>8</b>	<b>US GENTILLY</b>



## Règlement du Val de Marne

1. **Chaque** compétition est ouverte à tous les nageurs licenciés dans les Clubs FSGT du Val de Marne, ou assimilés.
2. L'heure d'ouverture des portes de chaque rencontre est indiquée dans le calendrier. Les épreuves démarrent  $\frac{3}{4}$  h après l'ouverture des portes **et les cartons doivent être remis à la table  $\frac{1}{4}$  heure au plus tard après l'ouverture des portes.**
3. **Les chronométreurs ont l'obligation de reporter sur le carton d'engagement les temps intermédiaires des 50m, 100m, 200m, 400m, 800m et 1000m, ainsi que le temps du 1<sup>er</sup> relayeur.**
4. Toute réclamation doit être soumise au Juge Arbitre par écrit par le responsable du club dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve en cause. Si le Juge Arbitre rejette la réclamation il doit donner les raisons de sa décision. La réclamation est alors transmise à la commission qui décide des suites à donner.
5. **Les clubs qui ne présenteront aucuns officiels devront payer une amende de 50 euros.** Le nom des clubs ne présentant pas d'officiels devra être mentionné sur la feuille de Jury par le Juge Arbitre.
6. Les nages doivent être réalisées conformément au règlement de la FINA. Un seul faux départ sera autorisé pour la saison 2013-2014 pour les deux premières journées, ensuite il n'y aura plus de faux départ. Le nageur concerné sera disqualifié en fin de course. Les fautes de nages et de virages seront disqualificatives dès la première compétition.
7. L'engagement des nageurs se fait sur des cartons officiels.
8. L'engagement est payant suivant un tarif décidé par la commission.  
**Pour les journées qualificatives et relais**, le tarif est de 0 € 60 pour les nages individuelles même prise de temps et 0 € 90 pour les relais et relais hors concours. Pour la finale et le challenge René Rousseau le prix de l'engagement est de 1.00€ par participants. Les clubs règlent leurs engagements en fin d'année au vu de la feuille officielle des résultats.
9. Les cartons d'engagement de chaque rencontre sont à transmettre par les clubs organisateurs après la compétition **dans les plus brefs délais** au responsable résultats de la commission. Les résultats de chaque journée sont ensuite portés à la connaissance des clubs par l'intermédiaire de la feuille officielle des résultats, jointe au bulletin et par mail.

Responsable résultats:

**Valérie MORAN**  
**2 rue de la ferme**  
**94310 ORLY**  
**valeriemoran@wanadoo.fr**

10. La commission Natation du Val de Marne est responsable de l'application de ce règlement et se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaire en cas de non respect.

# La Coupe du Val de Marne

11. La coupe départementale est organisée sur 6 journées. Chaque journée se déroule dans deux lieux de compétition. Le lieu de chaque rencontre est indiqué dans le calendrier départemental.

12. Pour les 5 premières journées :

- Un nageur peut nager une seule nage au choix
- Si le nageur veut nager 2 nages, il doit impérativement nager le 50m + une autre nage
- Un nageur ne peut participer qu'à un seul relais par journée qualificative
- Les relais mixte ne seront pas pris en compte pour le classement

Pour la 6<sup>ème</sup> journée :

- Un nageur peut nager 3 courses
- Le 50m Papillon et le 50 m Nage Libre seuls ne sont pas acceptés. Ils doivent être complétés avec un 100m au choix.
- Une seule nage est acceptée à l'exclusion du 50m Papillon et 50 m Nage Libre
- Un nageur peut participer à 2 courses au choix sans le 50m Papillon et le 50m Nage Libre.

13. Les prises de temps pour les fédéraux se feront en début de compétition, mais ne seront pas comptabilisés pour le classement club.

14. Suivant le temps réalisé le nageur est classé et les 6 premiers reçoivent des points.

15. Un classement des clubs est établi par totalisation des points attribués aux nageurs.

Pour chaque catégorie précédemment indiquée, il est établi un classement filles et un classement garçons.

Pour les journées départementales

Les points attribués pour les 50 mètres Pap, dos, brasse et nage libre sont :

1° 4pts      2° 3pts      3° 2pts      4° 1pt

Pour les autres épreuves, la répartition des points est la suivante:

1° 8pts      2° 6pts      3° 4pts      4° 3pts

5° 2pts      6° 1pt

Pour chaque catégorie seuls les 2 meilleurs relais d'un club sont classés.

16. Le 1500 mètres Nage Libre est ouvert à tous les nageurs en respectant un temps limite de 25'. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

Le 800 Nage libre est ouvert à tous les nageurs en respectant un temps limite de 15'. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

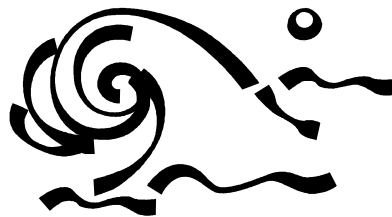
Le 400 mètres Nage Libre est ouvert à tous les nageurs en respectant un temps limite de 8'00. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

Le 400 mètres 4 nages est ouvert à tous les nageurs en respectant un temps limite de 10'00. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

17. Le club possédant le plus grand nombre de points à l'issue de ces 6 journées est proclamé vainqueur et remporte la coupe. La coupe reste propriété du Club. Une coupe est remise aux clubs classés aux trois premières places.

## FINALE de La Coupe du Val de Marne

18. A l'issue des 6 journées, sera organisée une compétition nommée « Finale Départementale » où les 8 premiers nageurs de chaque catégorie seront sélectionnés sauf pour les nages où le temps de la grille des fédéraux est réalisé (même si le nageur ne participe pas aux fédéraux).
19. Pour la finale, les nageurs qualifiés, au 50 m. Papillon ou au 100 m. 4 nages auront le droit de nager une deuxième nage au choix par demi- journée.
20. **Les forfaits et le choix des nages seront à déclarer au plus tard pour le 03 mai 2014**, les clubs qui ne déclareront pas leurs forfaits, pénalisant ainsi les autres nageurs, devront payer une amende (5 euros par forfaits).



# **Règlement et programme du Challenge René Rousseau**

Ce Challenge est organisé par la Commission Départementale de Natation FSGT en mémoire de René ROUSSEAU, ancien président de la FSGT.

Ce Challenge est définitivement attribué au Club qui le gagne trois fois de suite.

Le Challenge est ouvert aux Nageurs licenciés dans les Clubs FSGT du Val de Marne

Valider la participation du club et si possible le nombre de participants pour le

## **Règlement**

- Chaque participant aura un point en plus du classement.

Pour les courses individuelles, il est établi un classement par catégories comme pour la coupe départementale.

- Pour chaque catégorie, il est établi un classement Filles et un classement Garçons.

1° 12 pts      2° 10 pts      3° 8 pts

4° 6 pts      5° 4 pts      6° 2 pt

+ 1 pt à chaque participant

- Pour les relais les points se feront de la façon suivante : (par catégorie et uniquement par sexe)

1° 12 pts      2° 10 pts      3° 8 pts

4° 6 pts      5° 4 pts      6° 2 pt

- Le prix des engagements est de 1.00€ par participants.
- Chaque Nageur pourra participer à un 50 mètres et un 100mètres au choix et à 1 relais.
- Chaque Club devra fournir au moins un Officiel par réunion
- Le Club ayant marqué le plus de points recevra un trophée et chaque participant des trois premiers clubs recevra une récompense.
- Toute réclamation doit être soumise au Juge Arbitre par écrit par le Responsable de l'équipe seulement dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve en cause.  
Si le Juge Arbitre rejette la réclamation, il doit donner les raisons de sa décision. La réclamation est alors transmise à la Commission qui décide des suites à donner.

## **Programme**

50 PAP - 50 BRASSE - 100 DOS - 100 4 NAGES – 4 x 50 4 NAGES

50 DOS - 100 PAP - 100 BRASSE - 4 x 50 NAGE LIBRE

**Pour les 2 premières journées il sera accepté 1 seul faux départ. A partir de la troisième journée il n'y aura plus de faux départ. Le nageur concerné sera disqualifié en fin de course. Par contre, il ne sera pas accepté de fautes de nages ou de virages dès la première compétition.**

**A chaque journée possibilité de prise de temps pour les qualifications aux fédéraux. Celles-ci seront nagées au début de la compétition. En fonction des engagements, l'ordre des nages pourra être modifié lors de la compétition.**

**Rappel : Le bonnet est obligatoire lors des compétitions**

## **PROGRAMME DE LA COUPE DU VAL DE MARNE**

### **1<sup>ère</sup> Journée**

#### **OCTOBRE**

50 Dos *Le 50 mètres est obligatoire si le nageur participe à deux courses individuelles.*

100 Brasse

200 Nage libre

4x50 NL- Chaque nageur peut participer à **1 seul relais**

**Prise de temps possible sur 800m et 1500m (800m temps maximum 15'00 / 1500m temps maximum 25'00 ; pénalité si dépassement du temps de 5 points)**

13 OCTOBRE 2013

KREMLIN BICETRE

14 HEURES - TOUS LES CLUBS

### **2<sup>ème</sup> journée**

#### **Novembre**

100 Papillon

50 Brasse *Le 50 mètres est obligatoire si le nageur participe à deux courses individuelles.*

100 Nage libre

200 Dos

400 Nage Libre (**temps maximum 8'00 ; pénalité si dépassement du temps de 5 points**)

Relais 4x50 4 Nages

17 NOVEMBRE 2013

BONNEUIL

14 HEURES – TOUS LES CLUBS

### **3<sup>ème</sup> journée :**

#### **Décembre**

50 Nage libre *Le 50 mètres est obligatoire si le nageur participe à deux courses individuelles.*

100 4 Nages

200 4 Nages

400 4 Nages (**temps limite 10' ; pénalité si dépassement du temps de 5 points**)

Relais 4x100 Nage Libre

15 DECEMBRE 2013

VILLENEUVE LE ROI

14 HEURES – TOUS LES CLUBS

**Fédéraux Hiver : 25 ET 26 JANVIER 2014 - GRAVELINES**

#### **4ème journée :**

##### **Janvier**

50 Papillon (**obligatoire à partir des benjamins 2**) *Le 50 mètres est obligatoire si le nageur participe à deux courses individuelles.*

100 Dos

400 NL

200 Brasse

Relais 4 x 100 4 Nages

SAMEDI 18 JANVIER 2014	ORLY	15 HEURES – TOUS LES CLUBS
------------------------	------	----------------------------

#### **5ème journée :**

##### **Février**

50 Papillon

100 Brasse

100 Nage libre

Chaque nageur doit nager au minimum-un 100 m au choix et au maximum trois nages.

Le 50 Papillon seul NE SERA PAS ACCEPTE.

9 FEVRIER 2014	VITRY	14 HEURES – TOUS LES CLUBS
----------------	-------	----------------------------

#### **6ème journée :**

##### **Avril**

50 Nage Libre

100 Papillon

100 4 Nages

100 Dos

Chaque nageur doit nager au minimum-un 100 m au choix ou les trois nages.

Le 50 Nage Libre seul NE SERA PAS ACCEPTE.

23 MARS 2014	VILLENEUVE LE ROI	14 HEURES – TOUS LES CLUBS
--------------	-------------------	----------------------------

#### **Fédéraux Eté : ?**

#### **Finale Départementale 18 MAI 2014 - BONNEUIL**

50 Papillon

100 Dos

100 NL

100 4 Nages

100 Brasse

50 Nage Libre



**Le programme du Rousseau est susceptible d'être modifié.**

50 PAP  
50 BRASSE  
100 DOS  
100 4 NAGES  
4 x 50 4 NAGES

50 DOS  
100 NL  
100 BRASSE  
4 x 50 NAGE LIBRE

Le nageur peut nager un 50 + un 100 + un relais.